

DECLARATION UE CONFORMITÉ

Le fabricant RG SAFETY, 817 rue Nicéphore Niepce, ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection individuelle de la marque ERGOS référence : **400001**

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européennes harmonisée(s) EN 420:2003+A1:2009 et EN 388:2016+A1:2018
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type (module B) référence 0075 /021/162/06/19/1920 Renewal 01 du 04 07 2024 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CTC
4 rue Hermann Frenkel
69367 LYON Cedex 07

Fait à Saint Priest, le 26 Juillet 2024

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation MDD
Audrey GIBOULET

A. GIBOULET




GROUPE RG
817 rue Nicéphore Niepce ● ZAC de la Fouillouse ●
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 ● FAX +33 (0)4 72 23 71 98

69800 SAINT-PRIEST

RG SAFETY capital 16 342 937,00
RCS LYON 420 625 394
SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394